

**11316753 CANADA ASSOCIATION
DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEL AÉRODROME
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
4 avril 2019**

11316753 Canada Association est une organisation à but non-lucratif qui a été constitué afin de planifier et exécuter la relocalisation de l'aéroport de Mascouche.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET OPÉRATIONNELLES

Les caractéristiques physiques et opérationnelles de ce nouvel aéroport sont les suivantes :

- Une piste de 995 m (centre piste à 45 50 N, 73 36 06 W)
- 1 voie de circulation Alpha parallèle à la piste
- 3 voies de circulation qui relient la piste à la voie de circulation Alpha
- 1 tablier de l'ordre de 2,300 m²
- La piste et les voies de circulation balisées pour les opérations de nuit
- Opérations VFR jour et nuit
- Dans une phase ultérieure, opérations IFR via des approches GPS
- L'aéroport sera enregistré au sens de l'article 301.03 du Règlement de l'aviation canadien.

LOCALISATION DE L'AÉRODROME

Le site choisi pour le développement de ce nouvel aéroport est le lot 3 573 486 du Cadastre du Québec (voir l'annexe I).

Les dimensions du lot 3 573 486 sont approximativement de 2,285 m x 175 m.

Le lot est situé sur le Rang du Ruisseau des Anges sud, en bordure de l'A-25 (côté ouest) et au sud de la sortie 41.

Le lot est situé en zone agricole.

Le lot n'est pas sur un territoire autochtone.

Le site pour le développement de l'aéroport est situé à une distance de 3,5 km de la zone bâtie de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Le site n'est pas connu comme étant une zone de refuge pour les oiseaux migratoires.

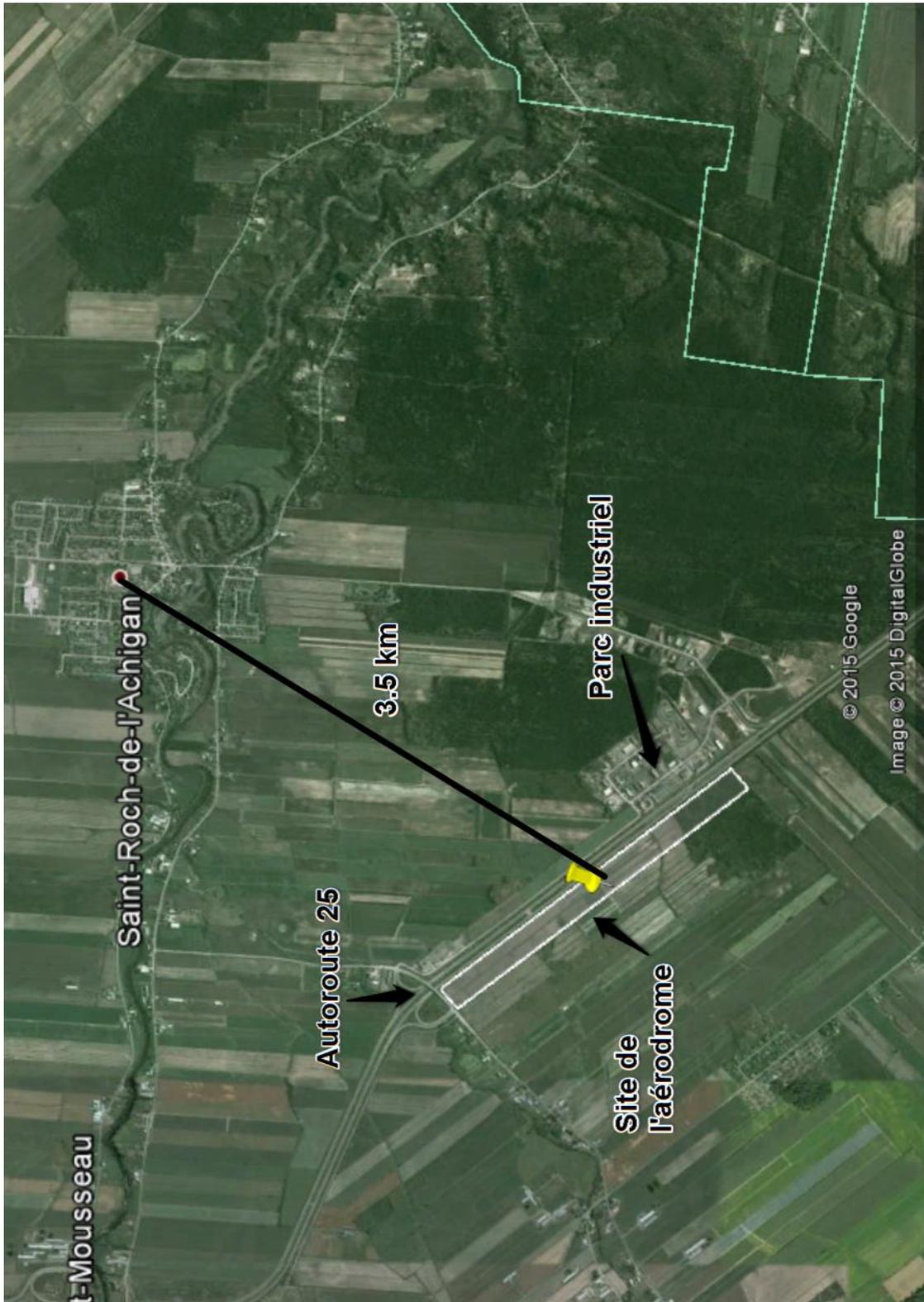
DÉVELOPPEMENT DE L'AÉRODROME

L'aérodrome sera développé sur la portion centrale du lot et l'aménagement visé est donné en annexe II.

Le projet de développement consistera à :

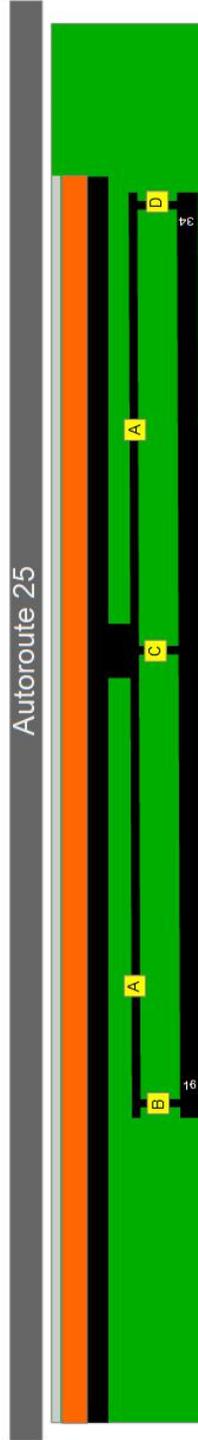
- Extraire la couche végétale de cette zone sur une profondeur d'environ 1m (soit approximativement 200,000 m² ou 50% de la surface totale du lot). Elle sera ensuite tamisée et remise sur le lot pour usage futur.
- Une mise en fond de cette zone sera ensuite faite – couches de concassé et de gravel - d'une épaisseur suffisante pour satisfaire les exigences de portance requise.
- Suite à la mise en fond, la piste, les voies de circulation et le chemin d'accès seront asphaltés.
- Le site sera électrifié à partir du réseau public de l'Hydro-Québec – la ligne la plus proche étant situé sur le Rang du Ruisseau des Anges sud.
- Construction des hangars, FBO et autres infrastructures aéroportuaires

ANNEXE I



ANNEXE II

AMÉNAGEMENT POSSIBLE
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Échelle 1 : 6000



Piste : 3265' m x 75'
Voie de circulation A : 3265' x 30'
Voie de circulation B, C, D : 142' x 30'

